## Recherche de bénévoles pour le recensement des hérissons en Valais



Le hérisson doit surmonter de nombreux obstacles dans les zones d'habitation. Aidez-nous à découvrir quelle est la situation du hérisson en Valais. : © Didier Jeannin / wildenachbarn.ch

Vous souhaitez participer au projet « Hérisson y es-tu ? » ? Nous recherchons des bénévoles prêts à installer et à contrôler quotidiennement 10 tunnels à traces durant une semaine. Le recensement se déroulera durant les mois de mai à septembre 2023, sur le territoire des communes de Vétroz, Chamoson, Leytron, Sierre et Gampel-Steg.

L'habitat des hérissons a beaucoup changé au cours des cinquante dernières années. A l'origine, les hérissons vivaient dans un paysage cultivé ouvert et diversifié. Avec l'intensification de l'agriculture et la perte de structures telles que haies, bosquets et prairies fleuries, ces animaux se sont faits de plus en plus rares dans ces habitats et se sont réfugiés notamment dans les zones urbaines comme les quartiers d'habitation dotés d'espaces verts adéquats.

Durant ces vingt dernières années, des études menées dans d'autres cantons ont démontré que les populations de hérissons sont en baisse. La densification des constructions, la perte de précieux espaces verts, les insecticides et l'augmentation du trafic semblent être les principales causes de cette régression des populations.

## Sur les traces du hérisson

La situation de cette espèce en Valais n'est connue que ponctuellement. C'est pourquoi, le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) poursuit le projet « Hérisson y es-tu ? ». Après le recensement des hérissons dans les communes de Martigny, Monthey, Sion et Brig-Glis en 2020, et de Vouvry, Vionnaz et Saint-Maurice en 2022, le projet « Hérisson y es-tu ? » sera mené en 2023 dans les communes valaisannes de Leytron, Chamoson, Vétroz, Sierre et Gampel-Steg.

Les tunnels à traces seront installés par des bénévoles dans des jardins privés ainsi que dans des espaces verts publics. Ces tunnels sont en carton plastifié d'environ un mètre de long, équipés de bandes d'encre et de feuilles de papier. Lorsqu'un hérisson passe dans un tunnel, il y laisse ses empreintes de pattes. Cette technique permet de détecter la présence de l'animal dans le secteur.

La population est également invitée à annoncer ses observations de hérissons sur la plateforme valais.nosvoisinssauvages.ch. Ce site renseigne également sur les secteurs dans lesquels des hérissons ont déjà été observés et informe sur la manière d'aménager son jardin ou les alentours de son lotissement pour aider et favoriser la présence de ces insectivores.

## Recherche de bénévoles

Vous êtes intéressé(e) par ce projet ? Vous trouverez une carte des zones d'étude et de plus amples informations sur le site internet valais.nosvoisinssauvages.ch. Les inscriptions peuvent se faire par mail : herisson@nosvoisinssauvages.ch



Exemple de tunnel à traces déposé dans les jardins privés ou les espaces verts publics : © Aline Fournier / Drosera



Traces de hérisson sur les papiers du tunnel à traces. : © Anouk Taucher / stadtwildtiere.ch